

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1980)  
**Heft:** 566

**Rubrik:** Cinéma

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Déchets nucléaires: la voix des géologues

Pour résumer la situation: le casse-tête du stockage des déchets nucléaires a été confié à la CEDRA (Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs). Ladite CEDRA utilise quelques scientifiques, auteurs d'un projet discuté et discuté, projet qui comprend un certain nombre de forages. Les autorités politiques, par ailleurs, ont fixé une date limite (1985) pour que soit fournie la preuve que ce stockage est possible.

L'administration fédérale a ressenti le besoin d'un organe critique (critique au sens étymologique de jugement) capable d'inspirer confiance au bon peuple. Elle a donc créé une commission et demandé à diverses sociétés savantes (Géologie et Minéralogie) et à ses Ecoles polytechniques d'y déléguer des représentants. L'existence de ces délégués a inspiré un intéressant débat au sein de certaines de ces sociétés.

### IMAGES DE MARQUES

Cette procédure pose en effet quelques questions qu'une analyse des motivations des différents partenaires aidera à mieux cerner. Que cherche, d'abord, l'administration fédérale? Si elle était parfaitement neutre, on pourrait supposer qu'elle cherche à se faire conseiller, de manière à ne pas se faire rouler par la CEDRA. Alors pourquoi ne pas recourir à des experts compétents? Sans doute seraient-ils moins crédibles que des «savants». Mais c'est faire l'hypothèse de la neutralité de notre administration qui a, dans un passé récent, démontré qu'elle était très pro-nucléaire. Sans doute alors cherche-t-elle à se donner une certaine honorabilité. Mais, quelle que soit l'hypothèse retenue, sa démarche est habile.

La CEDRA, elle, a des motivations plus apparen-

tes. Son image de marque est incontestablement médiocre. Par quelques manœuvres maladroites, par une propagande volant bas, elle a donné d'elle-même l'image d'un organisme plus proche des pratiques commerciales que scientifiques. Certaines de ses allégations ont même dû être démenties par la Confédération: c'est tout dire (cf. DP 531). La CEDRA doit donc redorer son blason et on l'a bien vu lorsque les membres de la commission ont déposé un rapport riche de restrictions: finalement la CEDRA<sup>1</sup> s'est résignée à publier ce document (cinq pages), mais en lui adjoignant une volumineuse (neuf pages) «prise de position» auto-justificatrice (le délai de 1985 y est par exemple largement relativisé: il faudra y revenir). Tout cela est dans l'ordre des choses.

Reste à expliquer le choix des sociétés savantes qui ont délégué un des leurs à cette commission. Un délégué est quelqu'un à qui une assemblée confie son pouvoir, ses compétences. C'est un mécanisme parfaitement valable en politique mais qui n'a rien à faire dans le domaine scientifique. Tel géologue jugera d'une certaine manière une situation qui sera estimée très différemment par un autre. Sans quoi il n'y aurait jamais de bagarres d'experts. Et ceci vient du fait que la géologie est une discipline où il faut interpréter des données et cette interprétation est affaire personnelle. Un peu comme le diagnostic d'un médecin. Donc le géologue qui s'exprime ne peut le faire qu'en son nom propre. Et même si la société savante votait, ce vote n'aurait aucune valeur scientifique. L'histoire des sciences regorge de cas où un homme, un seul, a eu raison contre toute la collectivité scientifique de son époque. Une consultations démocratique est totalement déplacée en la matière.

### A CHACUN SON RÔLE

En réalité tout le monde se trouve piégé parce que, à la base de tout ce scénario, il y a une décision politique démocratiquement prise, qui est celle de maintenir une industrie nucléaire. Et maintenant à

chacun de jouer son rôle: les uns pour enterrer les déchets, d'autres pour faire croire que le travail est sérieusement fait, d'autres encore pour donner l'illusion d'un arbitrage.

La Société géologique suisse a pourtant mis une condition à sa participation: c'est que tous les documents en main de la CEDRA soient publiés dans les plus brefs délais. Les trois géologues travaillant pour la CEDRA présents à l'assemblée générale de la société ont voté, et eux seuls, contre cette condition.

<sup>1</sup> Numéro spécial de «CEDRA informe», publié en octobre 1980 (adresse utile: Parkstrasse 23, 5401 Baden).

### CINÉMA

## Si le programme n'a pas changé...

Film réalisé par Claude Champion, sur des photographies de Luc Chessex sur un texte de Jacques Pilet. 57 minutes. «Quand il n'y aura plus d'Eldorado». En ces temps de repli et de rigidité, il y a quelque chose de salutaire dans cette heure d'évocation de l'Amérique du Sud: des images qui évitent le piège de l'exotisme, des images qui ne sombrent pas dans la fraternité un peu simpliste de l'Europe en mal de tiers monde. En fait, un regard original, à la fois doux et provocateur, posé sur des paysages et des visages latino-américains, très proches et en même temps très différents. C'est ce mélange-là, déjà surprenant dans les photographies de Chessex, encore accusé par le travail d'animation et de mise en mouvement dû au cinéaste Champion, et traduit dans le commentaire de Pilet, qui laisse une trace dans la mémoire (si par bonheur le programme n'a pas changé cette semaine: à Lausanne au cinéma Montchoisi et à Genève à l'Ecran).